



**AEE** Association intercommunale  
Enfance et École - Asse et Boiron

---

Législature 2021/2026

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION

N° 19/2021-2026

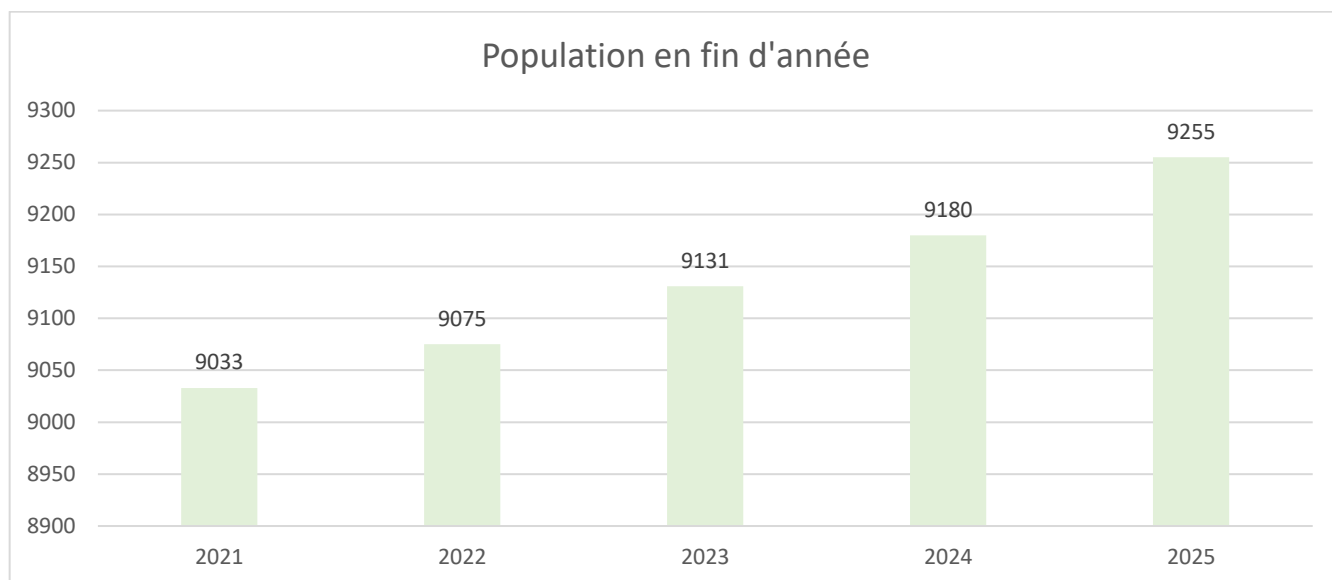
Comptes 2025

Délégués du Comité de Direction : Jean-Christophe Muller, Isabelle Jaquet

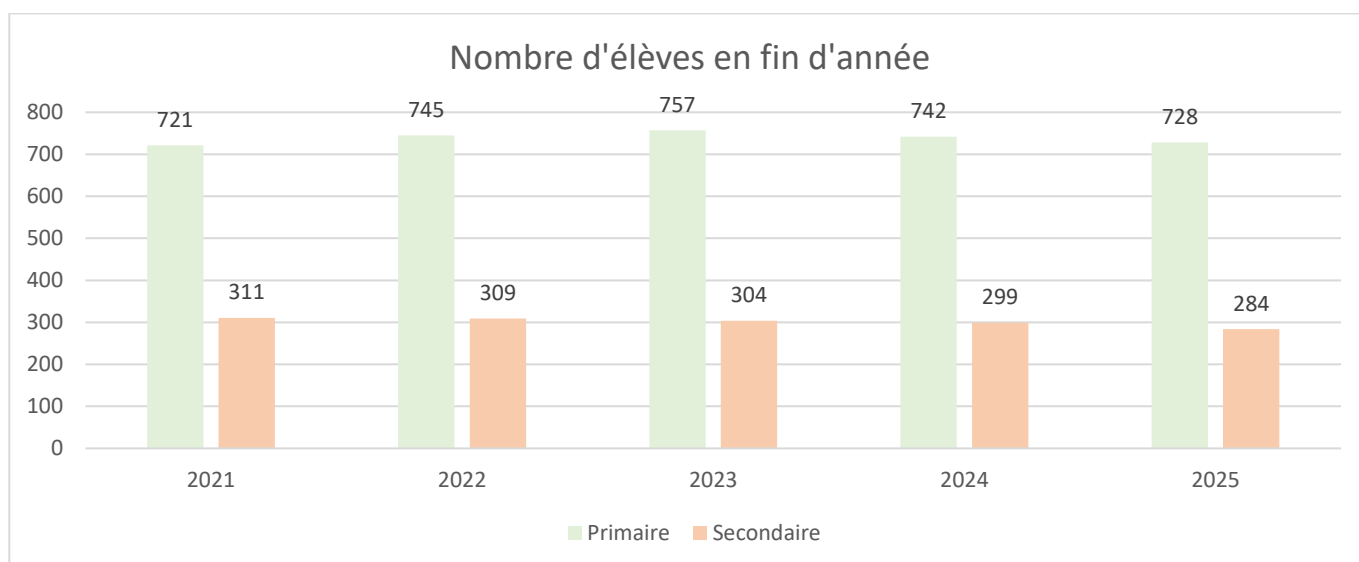
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron soumet au Conseil Intercommunal son rapport d'activité et les comptes pour l'année 2025, selon la loi sur les communes et conformément à nos statuts.

### Les habitants Asse et Boiron



### Les élèves de l'Établissement Scolaire Elisabeth de Portes



## Rapport d'activité

### Le Conseil Intercommunal (CI)

Le Conseil Intercommunal s'est réuni 2 fois.

### Le Comité de Direction (CoDir)

Le Comité de Direction s'est réuni 11 fois.

Les membres du Comité de Direction ont consacré environ 1'055 heures à la gestion de l'AEE.

Nous devons souligner l'arrivée de

- M. Salim Benhima, de la Commune de Signy-Avenex, le 10 avril 2025, suite au départ de M. Hélio Barreto.

### Principales décisions

Les préavis que nous vous avons présentés et que vous avez adoptés :

- N° 14/2021-2026 – Tarifs des vacations et indemnités du bureau du CI et des membres du CoDir  
Préavis adopté tel que présenté
- N° 15/2021-2026 – Comptes 2024  
Préavis adopté tel que présenté
- N°16/2021-2026 – Ajustement du bilan pour le passage au MCH2  
Préavis adopté tel que présenté
- N°17/2021-2026 – Principes régissant l'établissement des comptes annuels  
Préavis adopté tel que présenté
- N°18/2021-2026 – Budget 2026  
Préavis adopté tel que présenté

### L'Etablissement Scolaire Elisabeth de Portes

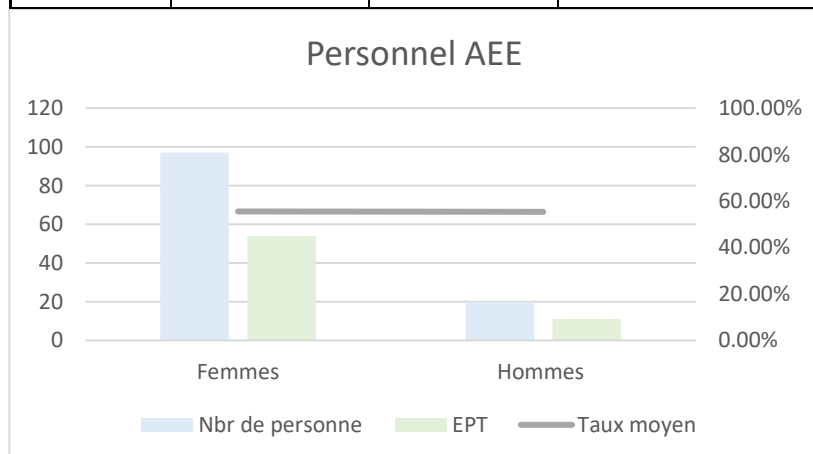
La collaboration avec l'Etablissement Scolaire Elisabeth de Portes (ESEP) se passe très bien. En l'absence du Directeur, les relations avec le Doyen chargé de Direction ont été très bonnes et le dialogue est aisé.

### Collaborateurs AEE

Au 31 décembre 2025, l'AEE comptait 117 employé-e-s pour un équivalent plein temps de 64.91 EPT.

Au 31 décembre 2024, l'AEE comptait 108 employé-e-s pour un équivalent plein temps de 61.72 EPT.

	Nbr de personne	EPT	Taux moyen d'occupation
Femmes	97	53.84	55.51%
Hommes	20	11.07	55.35%



## Unité d'Accueil pour Ecolier (UAPE)

Au 31 décembre 2025 les taux de fréquentation, par structure, sont les suivants :

	<b>La Boîte à Malices La Rippe (84 places)</b>		<b>Les Z'Eysinous Eysins (84 places)</b>		<b>Tournicotty Chésereux (72 places)</b>		<b>Les P'tits Lézards Gingins (60 places)</b>		<b>Le Repère Crassier (36 places le soir)</b>	
	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Matin	65%	67%	55%	57%	66%	61%	61%	62%		
Mercredi matin (1P)	28%	42%	44%	58%						
Midi	95%	95%	95%	99%	99%	99%	100%	100%		
Après-midi (1P-2P)	48%	38%	51%	36%	36%	40%	37%	33%		
Soir	94%	94%	85%	86%	92%	90%	94%	96%	67%	76%
Global pondéré	82%		81%		84%		84%			

En 2025, la cantine « Le Bruel » a un taux de fréquentation de 100% (24 places) dès septembre. Cette structure a un potentiel d'augmentation.

En ce qui concerne le Repère, qui se trouve au Collège de l'ESEP à Borex-Crassier, nous avons augmenté notre capacité d'accueil dès le mois d'août 2024. Avec cette nouvelle autorisation, nous pouvons accueillir 36 enfants à la place de 18, les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi uniquement. Depuis décembre 2024, nous accueillons entre 12 et 26 enfants l'après-midi.

### Accueil en Milieu Familial

Les accueillant·e·s en milieu familial sont toujours géré·e·s par la Ville de Nyon par le biais d'une convention. La collaboration, tant avec la Ville de Nyon qu'avec la coordinatrice, est excellente.

9 accueillant·e·s sont agréé·e·s sur nos communes, elles et ils encadrent 71 enfants. 50 enfants sont d'âge préscolaire et 21 sont accueillis pour du parascolaire.

Le montant budgété de KCHF 75 est passé à KCHF 110 en 2025 dans les comptes.

En 2024, la FAJE a versé une subvention extraordinaire de CHF 14'771.- qui ne s'est pas répétée en 2025. Il y a eu moins d'enfants gardés, donc moins de recettes avec des charges stables.

### Accueil collectif préscolaire (crèches)

Pour mémoire, le cadre de référence pour l'accueil collectif de jour préscolaire spécifie que les enfants doivent être pris en charge selon un taux d'encadrement éducatif global, soit :

- 1 personne encadrante présente pour 5 enfants, de la naissance jusqu'à l'âge de 18 ou 24 mois (bébés) ;
- 1 personne encadrante présente pour 7 enfants âgés de 18 ou 24 à 30 ou 36 mois (trotteurs) ;
- 1 personne encadrante présente pour 10 enfants âgés de 30 ou 36 mois à l'âge d'entrée à l'école obligatoire (grands).

Nos équipes éducatives sont formées au minimum de 80 % de personnel diplômé.

### Crèche de La Galiote à Eysins

La crèche dispose de 24 places, réparties en 2 groupes multi-âges : 10 bébés/trotteurs et 14 trotteurs/grands.

### Crèche Les Papillons à Crassier

La crèche dispose de 44 places, soit 10 bébés, 14 trotteurs et 20 grands.

Au 31 décembre 2025, les taux de fréquentation, par structure, sont les suivants :

	<b>La Galiote Eysins (24 places)</b>		<b>Les Papillons Crassier (44 places)</b>	
	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Bébés			96%	97%
Trotteurs			89%	90%
Grands			92%	90%
Bébés/Trotteurs	96%	99%		
Trotteurs/Grands	94%	92%		
Global pondéré	95%		92%	

### Les devoirs surveillés

<b>Devoirs Surveillés</b>	<b>Nombres de contrats</b>	
	01.01.2025 au 30.06.2025	01.09.2025 au 31.12.2025
1P - 6P	57 contrats	55 contrats
7P - 8P	39 contrats	44 contrats
<b>Total</b>	96 contrats	99 contrats

## Comptes 2025

Les comptes 2025 sont comparés avec le budget 2025.

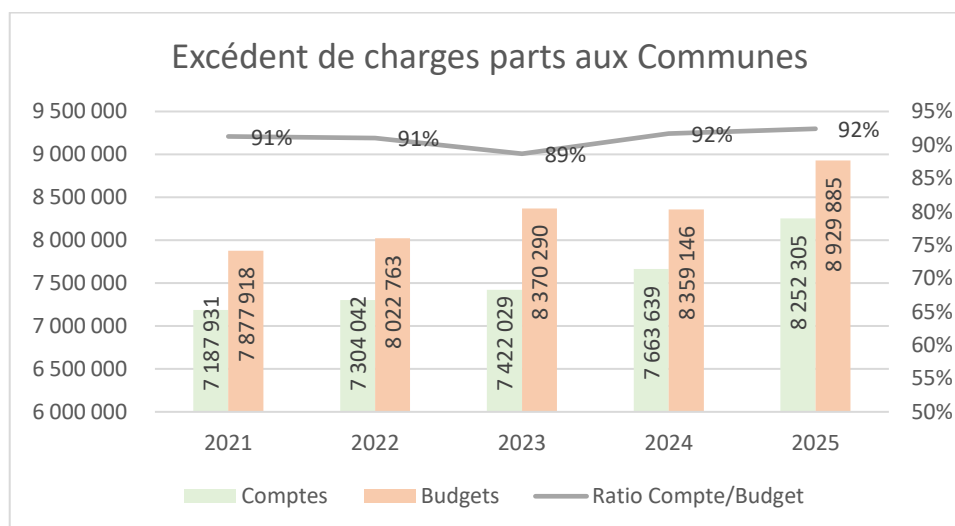
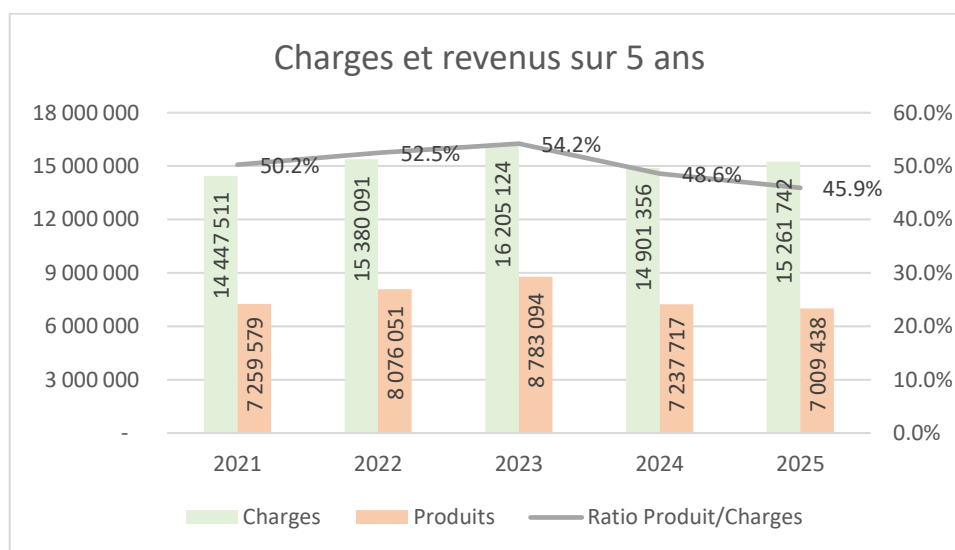
Les comptes détaillés 2025 font partie du présent préavis.

Malgré le changement du système comptable, les comptes 2025 sont clôturés avec le logiciel Crésus (historique).

Total de l'excédent de charges pris en charges par les Communes :

Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
8'252'304.60	8'929'885.00	7'663'639.20

Les comptes 2025 présentent un total d'excédent de charges, à répartir selon l'article 26 de nos statuts, de CHF 8'252'304.60, en augmentation de CHF 588'665.40 par rapport aux comptes 2024.



Remarques générales :

Les différences de montants observées entre le budget et les comptes sont dues à un changement du plan comptable visant à la suppression des imputations internes, en prévision de l'introduction de MCH2.

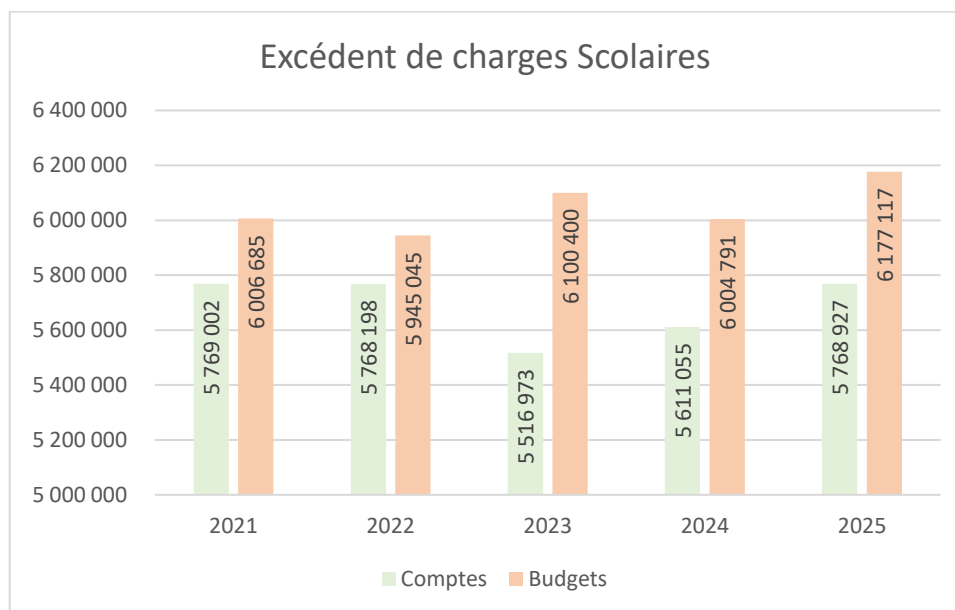
Ce changement a été initialisé lors de la préparation du budget 2025 et n'était donc pas en vigueur fin 2023.

## Scolaire

Total de l'excédent de charges pris en charges par les Communes :

Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
5'768'927.24	6'177'117.00	5'611'055.00

Les comptes scolaires 2025 présentent un total de charges, à répartir selon l'article 26 de nos statuts, de CHF 5'768'927.24, en augmentation de CHF 157'872.24 par rapport aux comptes 2024.



Remarques générales :

Un changement de méthode concernant la comptabilisation (compensations des charges et revenus) ne permet plus de comparer avec les années antérieures.

La diminution des charges sur 2023 et 2024 est principalement due à la rétrocession des loyers qui s'est terminée en 2025. De par son fonctionnement la partie scolaire ne génère quasiment pas de revenus (KCHF 96 dont KCH 27 des devoirs surveillés, KCF 53 des subventions liées aux camps et activités sportives et KCHF 6 des dérogations scolaire / écolage hors réseau.).

Les principaux commentaires par fonction entre les comptes et le budget

- 5000 – Bibliothèque -KCHF 200  
La forte diminution vient d'une modification de la réparation des charges des bâtiments à l'AIAB. Une grande partie des charges sont transférées sur le Bo' Resto (partie réseau) KCHF 170.
- 5001 – Devoirs surveillés +KCHF 5  
Un changement de la manière de comptabilisé a reclassé une partie du salaire du personnel occasionnel dans les devoirs surveillés. La fréquentation est en augmentation.
- 5002 – Service médical et PPLS Stable
- 5003 – Transports et sécurité +KCHF 20  
Coûts des transports ont été mis à jour avec le renchérissement.
- 5004 – Spectacles Stable

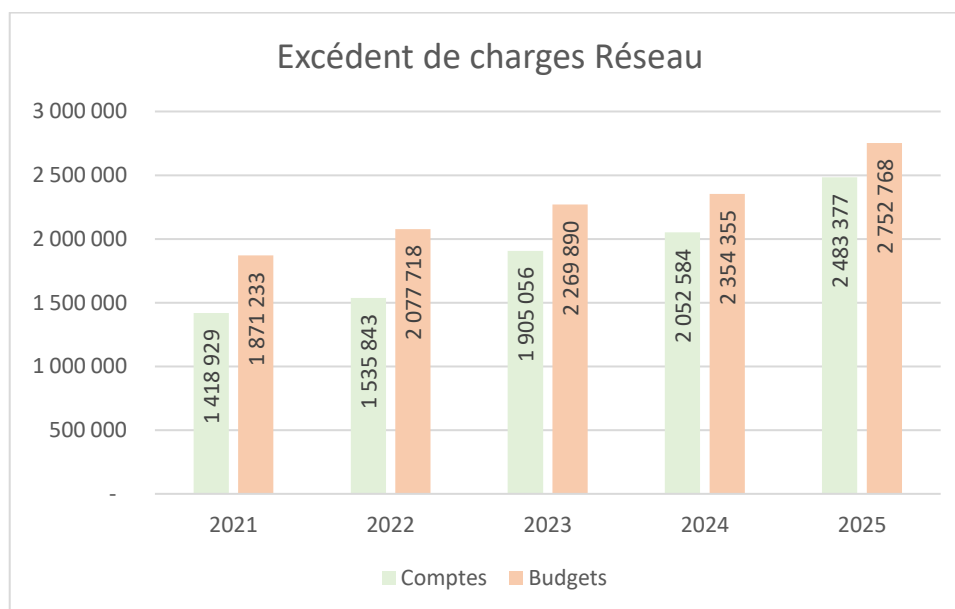
- 5005 – Cours facultatifs Stable  
Stabilité financière. Augmentation des cours et augmentation des subventions. Nouveau cours de TMA.
- 5006 – Caisse de classes et camps -KCHF 50  
Les montants pour les caisses de classe, courses école et camps n'ont pas été entièrement utilisés et les subsides reçus sont supérieurs à ceux budgétés.
- 5007 – Conseil d'établissement Stable
  
- 500 – Administration des Ecoles +KCHF 15  
Augmentation des honoraires des prestations de tiers (Appel d'offre transports scolaire, recrutement nouvelle direction).  
Diminution des coûts de la fiduciaire avec l'arrivée du boursier.  
Salaire admin : inversion de la répartition CoDir / Admin 716  
Loyer : diminution nouvelle clé répartition -> Admin 716
- 501 – Remboursement de l'Etat Stable
- 502 – Direction et secrétariat Stable
- 503 – Equipements et informatique -KCHF 20  
Le montant toujours budgété pour un éventuel équipement/aménagement d'une nouvelle salle de classe n'a pas été utilisé durant cet exercice.
- 510 – Enseignement primaire +KCHF 5  
Les loyers primaires ont été réajustés avec le taux de référence à 1.75% par rapport au budget à 1.5%.
- 520 – Enseignement secondaire -KCHF 140  
Les montants annoncés par l'AIAB ont été mis au budget, mais réajustés ensuite. Nouvelle répartition des charges des locaux.
- 530 – Dérogation scolaires -KCHF 26  
Poste difficile à évaluer. Moins d'enfants sont enclassés dans d'autres établissements scolaires.

## Réseau Asse et Boiron

Total de l'excédent de charges pris en charges par les Communes :

Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
CHF 2'483'377.36	CHF 2'752'768.00	CHF 2'052'584.00

Les comptes réseau 2025 présentent un total de charges, à répartir selon l'article 26 de nos statuts, de CHF 2'483'377.36, en augmentation de CHF 430'793.36 par rapport aux comptes 2024.



Remarques générales :

L'année 2025 a été marquée par l'ouverture, à la rentrée, de la nouvelle cantine « Le Bruel ».

Par ailleurs, le renforcement et la réorganisation de l'administration continue et un boursier (80%) a rejoint l'équipe, au 1<sup>er</sup> avril 2025.

La mise en place d'un nouveau système d'accueil vacances (72 places durant 5 semaines).

Les principaux commentaires :

- 711 à 715 + 717 – UAPE - KCHF 405
  - Augmentation des revenus de manière générale.
  - Salaires : fluctuation entre les structures. Globalement une augmentation des charges salariales. Principalement en lien avec les ouvertures et les augmentations de places.
  - Rabais fratrie et subventionnement complémentaires ne sont plus affichés en + et – dans les comptes. Pas d'impact au niveau du résultat.
  - Aide au démarrage FAJE : Subventionnement pour les dernières augmentations de places.
  - Rabais 20% : fin de l'aide en 2024
- 716 – Administration - KCHF 20
  - Salaires : Salaire plein de la spécialiste RH et l'arrivée du boursier  
Inversion de la répartition CoDir / Admin 716
  - Informatique : Implémentation du nouveau système comptable et déploiement de nouveau module pour KIBE. Dissolution de la réserve. Détails sous « système informatique ».
  - Loyer : augmentation nouvelle clé répartition -> 500 Ecole

- 718 – Accueil Vacances - KCHF 30
  - Les frais de repas et d’activités n’avaient pas été budgétés dans cette fonction.
  - Participation des parents beaucoup plus élevée que prévue.
  - Aide au démarrage de la FAJE non budgétée. Élément unique ne sera pas réitéré les années suivantes (KCHF 32).
- 719 – Bo’ Resto + KCHF 170
  - Bâtiment : La forte augmentation vient d’une modification de la réparation des charges des bâtiments à l’AIAB. Une grande partie des charges sont transférées de la bibliothèque.
- 720 + 721 – Crèches - KCHF 10
  - Les salaires fixes sont stables. Il y a une augmentation du personnel occasionnel pour des remplacements de longues durées.
  - Rabais fratrie et subventionnement complémentaires ne sont plus affichés en + et – dans les comptes. Pas d’impact au niveau du résultat.
- 722 – AMF + KCHF 35
  - Augmentation des coûts à la charge du réseau
  - Diminution de la subvention de la FAJE
  - En attente des explications de la cohésion sociale de la Ville de Nyon.

#### Système informatique

Si l’on regroupe les différents comptes, en lien avec l’informatique, pour la partie du réseau, nous avons un total KCHF 117 dépensé pour un budget de KCH 117. Une réserve de KCHF 47 a été utilisée, ce qui permet d’afficher des charges d’informatique de KCHF 70.

Une partie du budget dédiée à Kibe mobile a été réaffectée, en 2026, pour les UAPE. 5x 2'000.- soit un total de CHF 10'000.-.

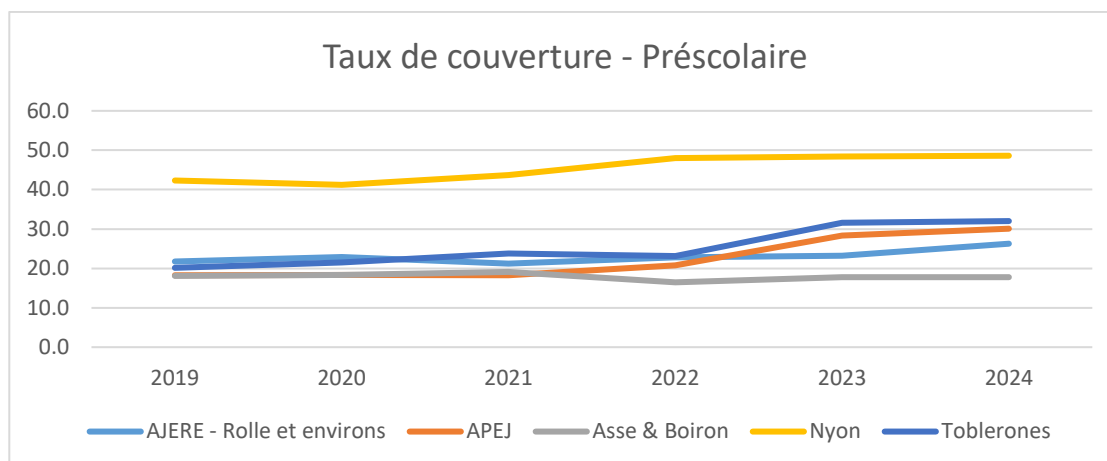
Détail des charges par prestataires principaux :

KIBE	Système de facturation + Portail parents	38'860.05
Urbanus	Nouveau système comptable + RH	26'799.60
JLD	Prestataire d'hébergement + maintenance	19'847.00
Tipee	Système de gestion des heures	13'542.75
	Divers achats de matériel et autres licences	18'614.48
<b>Total</b>		<b>117'663.88</b>

## Positionnement de l'AEE par rapport aux autres réseaux (statistiques de l'Etat de Vaud)

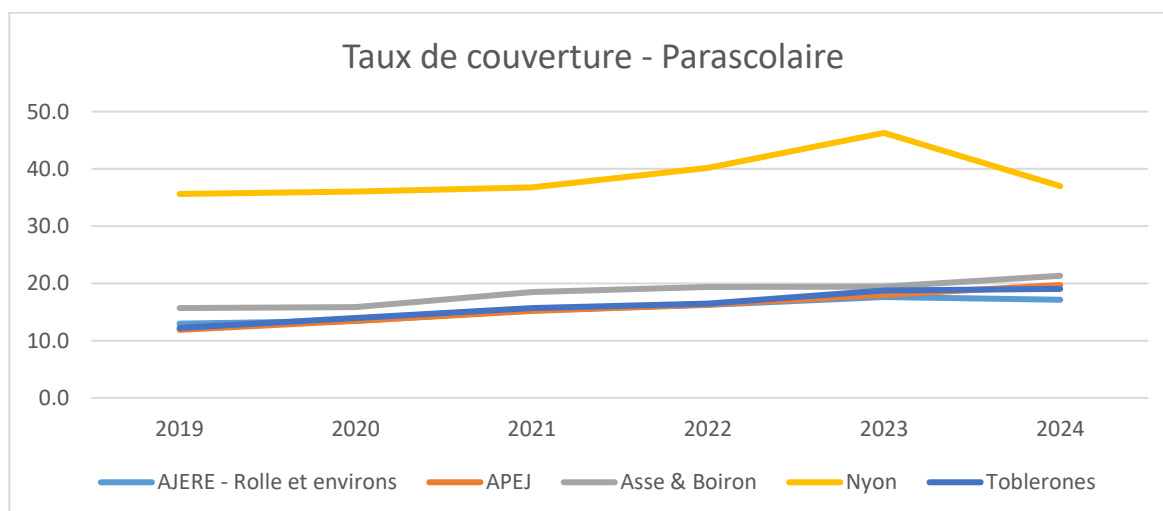
### Couverture en préscolaire (0-4 ans) en % de la population (places subventionnées)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
AJERE - Rolle et environs	21.8	22.9	21.2	22.8	23.2	26.3
APEJ	18.3	18.3	18.3	20.8	28.3	30.1
<b>Asse &amp; Boiron</b>	<b>18.1</b>	<b>18.3</b>	<b>19.1</b>	<b>16.5</b>	<b>17.8</b>	<b>17.8</b>
Nyon	42.3	41.2	43.7	48.0	48.4	48.6
Toblerones	20.1	21.5	23.8	23.1	31.6	32.0



### Couverture en parascolaire (4-12 ans) en % de la population (places subventionnées)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
AJERE - Rolle et environs	13.0	13.4	15.3	16.2	17.6	17.2
APEJ	11.9	13.5	15.2	16.3	18.0	19.7
<b>Asse &amp; Boiron</b>	<b>15.7</b>	<b>15.8</b>	<b>18.5</b>	<b>19.3</b>	<b>19.4</b>	<b>21.3</b>
Nyon	35.6	36.0	36.8	40.2	46.3	37.0
Toblerones	12.2	13.9	15.7	16.5	18.7	19.0



Les chiffres 2025 ne sont disponibles à ce jour. Néanmoins, compte tenu de l'amélioration de notre offre, nous espérons voir notre taux de couverture progresser.

Durant cet exercice 2025, les principales activités ont été :

- Achèvement de la réorganisation interne
- Développement et centralisation des ressources humaines
- Recrutement et engagement d'un boursier
- Recherche et sélection d'un ERP
- Implémentation d'Urbanus (Comptabilité et RH)
- Mise en place du nouveau plan comptable MCH2
- Intégration des activités financières et reprise des activités de la fiduciaire
- Intégration des activités RH et reprise du traitement des salaires
- Développement de Kibe
- Analyse et révision de la politique tarifaire
- Mise en place des accueils vacances (72 places)
- Ouverture du Bruel (24 places)
- Préparation de la transformation et agrandissement de la Galiote
- Appel d'offres des transports scolaires

### Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction de l'AEE prie le Conseil Intercommunal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### **Le Conseil Intercommunal de l'AEE**

vu le préavis n°19/2021-2026 du Comité de Direction sur les comptes 2025 ;

ouï le rapport de la Commission de gestion ;

considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

**décide :**

- 1 - d'adopter les comptes 2025 tels que présentés**
- 2 - de donner décharge au Comité de Direction et au boursier**

Ainsi délibéré en séance de Comité de Direction du 18 mars 2026 pour être soumis au prochain Conseil Intercommunal de l'AEE, le 23 avril 2026.

Au nom du Comité de Direction

  
Isabelle Jaquet  
Présidente

  
Eveline Othenin-Girard  
Vice-Présidente

